



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. limitée
6 août 2004
Français
Original: anglais

Deuxième session ordinaire de 2004

20-24 septembre 2004, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté,
liste des documents et plan de travail**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation	2
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
2. Questions financières, budgétaires et administratives	2
3. Coopération Sud-Sud	4
4. Évaluation	4
5. Programme de pays et questions connexes	5
6. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	6
10. Fonds d'équipement des Nations Unies.	6
11. Les femmes au PNUD.	6
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
7. Questions financières, budgétaires et administratives	7
8. Programmes de pays et questions connexes	8
9. Programme consultatif technique.	8
<i>Débat consacré au PNUD et au FNUAP</i>	
12. Audit et contrôle internes	8
13. Questions diverses.	9
Plan de travail provisoire pour la deuxième session ordinaire de 2004	9



Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents

Point 1

Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire de 2004 et approuvera le plan de travail de la session, tel que présenté par son secrétariat. Il souhaitera peut-être approuver le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2004. Le rapport définitif contient les observations reçues au sujet du projet de rapport qui a été distribué aux membres du Conseil en août, pour observations.

Conformément à sa décision 96/25, le Conseil d'administration est actuellement saisi d'un projet de programme de travail pour 2005 dont la version définitive sera mise au point par le secrétariat, en étroite consultation avec le Bureau du Conseil, et qui lui sera présenté pour adoption à sa première session ordinaire de 2005.

Documentation :

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et plan de travail (DP/2004/L.3)

Rapport sur les travaux de la session annuelle de 2004 (DP/2004/32)

Décisions adoptées à la session annuelle de 2004 (DP/2004/33)

Projet de plan de travail pour 2005 (DP/2004/CRP.7)

Débat consacré au PNUD

Point 2

Questions financières, budgétaires et administratives

Le rapport sur l'examen annuel de la situation financière, fondé sur l'information financière présentée au Conseil d'administration tout au long de l'année, présente une étude et une analyse financières approfondies des activités du PNUD, dont il rend compte au niveau global. La section « Aperçu général » donne une évaluation des résultats du Programme par source de fonds disponibles pour la programmation (ressources ordinaires, autres ressources et fonds administrés par le PNUD).

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport et adopter une décision contenant les éléments présentés dans le document.

Selon la décision 81/34 du Conseil d'administration, l'Administrateur doit présenter chaque année un rapport sur les activités de coopération technique de l'ensemble des organismes des Nations Unies indiquant les dépenses ordinaires et les dépenses imputées sur des fonds extrabudgétaires de sources autres que le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM) et sur les contributions reçues pour financer ces dépenses, et contenant les données sur les dépenses et les contributions communiquées par le PNUD, le

FNUAP, l'UNICEF et le PAM. Pour la première fois cette année, le rapport fait état des contributions du Groupe de la Banque mondiale dans le domaine de la coopération technique.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport.

Le rapport sur la gestion stratégique des coûts au PNUD et les incidences sur le recouvrement des coûts présente un schéma directeur pour la gestion stratégique des coûts et contient des informations actualisées sur la politique de recouvrement des coûts du PNUD, qui a été initialement exposée au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2003 (DP/2003/28). L'objectif ultime du PNUD est de parvenir à rattacher véritablement toutes les dépenses afférentes aux programmes et à la gestion aux sources de financement adéquates et d'établir un lien avec l'objectif pertinent du plan de financement pluriannuel, ce qui constitue également une condition préalable pour la budgétisation axée sur les résultats. Cette approche, alliée à un contrôle continu des recouvrements effectués, permettra de mettre un terme à la pratique des transferts de fonds injustifiés entre les différentes sources de financement.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision, dont les éléments éventuels sont présentés dans le rapport.

Le rapport biennal du Bureau des services d'achats interorganisations (BSAI), qui est présenté en application de la décision 96/2, contient un bilan actualisé des activités du Bureau pour la période allant de juin 2002 à juin 2004. Pendant l'exercice biennal, le BSAI a intensifié ses services consultatifs et ses activités de renforcement des capacités, diversifié ses sources de recettes et consolidé la restructuration de ses opérations, se dotant ainsi des moyens de continuer à autofinancer ses activités.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport et adopter une décision, dont les éléments éventuels sont présentés dans le document.

Le rapport statistique du BSAI contient des statistiques globales sur les achats du système des Nations Unies en 2003.

Documentation :

Examen annuel de la situation financière en 2003 (DP/2004/34)

Detailed information relating to the annual review of the financial situation 2003 (Informations détaillées sur l'examen annuel de la situation financière en 2003) (DP/2004/34/Add.1)

Gestion stratégique des coûts au PNUD et incidences sur le recouvrement des coûts (DP/2004/35)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport intitulé « Gestion stratégique des coûts au PNUD et incidences sur le recouvrement des coûts » (DP/2004/36)

Informations concernant les dépenses engagées par les organismes des Nations Unies en 2003 au titre de la coopération technique (DP/2004/37)

Informations concernant les dépenses engagées par les organismes des Nations Unies en 2003 au titre de la coopération technique – Additif (DP/2004/37/Add.1)

Rapport du Bureau des services d'achats interorganisations pour l'exercice biennal 2002-2003 (DP/2004/38)

Rapport du Bureau des services d'achats interorganisations sur les statistiques annuelles pour 2003 (DP/2004/39)

Point 3

Coopération Sud-Sud

Conformément à la demande formulée dans sa décision 2003/10, le Conseil d'administration sera saisi du troisième cadre de coopération pour la coopération Sud-Sud (2005-2007). Ce document définit une stratégie en vue de relancer une nouvelle phase dynamique de coopération Sud-Sud motivée par un ensemble de progrès décisifs enregistrés sur les plans humain et technologique dans le monde en développement. Ce cadre présente aussi en détail les initiatives ayant un rôle catalyseur que le Groupe spécial de la coopération Sud-Sud se propose de mettre en œuvre en collaboration avec toute une série d'organismes de développement.

Le Conseil souhaitera peut-être approuver le troisième cadre de coopération pour la coopération Sud-Sud.

Documentation :

Troisième cadre de coopération pour la coopération Sud-Sud (DP/CF/SSC/3)

Point 4

Évaluation

Le rapport de l'Administrateur sur les activités d'évaluation pour cette année examine les progrès réalisés par le PNUD en ce qui concerne sa contribution aux résultats obtenus dans le domaine du développement aux niveaux mondial et national, tels que corroborés par une évaluation indépendante. Développant les rapports précédents, ce rapport expose les conclusions et principaux enseignements tirés des évaluations stratégiques menées par le PNUD et ses fonds et programmes associés. Il présente aussi des orientations futures, dont l'objectif est de renforcer la culture de l'évaluation et de recourir davantage aux résultats de l'évaluation dans la prise des décisions.

L'évaluation du deuxième cadre de coopération mondiale a été entreprise pour déterminer l'efficacité de l'approche globale adoptée et les résultats obtenus. L'évaluation visait à : a) évaluer l'efficacité générale du cadre en question et la mesure dans laquelle les objectifs et résultats recherchés en matière d'organisation et de développement avaient été atteints; b) déterminer comment ce cadre a contribué sur le plan stratégique à positionner le PNUD pour en faire l'un des principaux conseillers pour les politiques de réduction de la pauvreté et de développement humain durable et une organisation à forte intensité de savoir; c) élaborer des recommandations touchant la conception de la troisième phase du cadre de coopération mondiale. Le résumé analytique présente les principales conclusions de l'évaluation indépendante et des recommandations sur l'approche stratégique, la gestion et les modalités qui pourraient être adoptées pour le troisième cadre.

Le Conseil sera également saisi de la réponse officielle de l'Administrateur au sujet des conclusions et recommandations présentées à l'issue de l'évaluation du deuxième cadre de coopération mondiale. La réponse de l'administration fournit quelques éclaircissements sur les résultats du deuxième cadre de coopération et décrit les mesures actuellement prises pour renforcer encore la gestion du programme mondial et assurer l'établissement et la mise en œuvre efficaces du troisième cadre de coopération mondiale.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être souscrire à ces mesures.

Documentation :

Rapport annuel de l'Administrateur sur les activités d'évaluation (DP/2004/40)

Évaluation du deuxième cadre de coopération mondiale – Résumé analytique (DP/2004/41)

Réponse de l'administration au sujet de l'évaluation du deuxième cadre de coopération mondiale (DP/2004/42)

Point 5

Programmes de pays et questions connexes

Conformément à la décision 93/4 du Conseil d'administration du PNUD et à la décision 99/7 du Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, le Conseil sera saisi de la note sur l'assistance à la Somalie, présentée à l'initiative de l'Administrateur, qui décrit brièvement le programme du PNUD proposé pour 2005-2006. Eu égard à la situation dans le pays et aux activités passées et en cours, la note a été élaborée compte tenu des faits récemment intervenus dans le processus de paix et de réconciliation.

L'Administrateur demande au Conseil d'administration de l'autoriser à continuer d'approuver les projets au cas par cas.

Dans le cadre de l'examen de ce point, le Conseil d'administration sera prié :

- a) d'approuver la prorogation, pour deux ans, des deuxièmes cadres de coopération avec le Sénégal, Sainte-Hélène et le Paraguay; et b) de formuler des observations au sujet des projets de descriptif de programme de pays pour Maurice, la République populaire démocratique de Corée, la République de Corée et le Guatemala avant la mise au point définitive de ces programmes.

Un rapport oral sur l'assistance du PNUD au Myanmar sera présenté au Conseil d'administration. Ce rapport contiendra les principales constatations et conclusions de la mission d'évaluation indépendante des projets entrepris dans le cadre de l'Initiative pour le développement humain menée en août 2004 conformément aux directives énoncées par le Conseil d'administration du PNUD dans sa décision 93/21 et par le Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP dans ses décisions 96/1, 98/14, 2001/15, 2003/2 et 2004/2. Le rapport complet sera soumis au Conseil à sa première session ordinaire de 2005, avec la note d'accompagnement de l'Administrateur.

Documentation :

Assistance à la Somalie – Note de l'Administrateur (DP/2004/43)

Prorogation de cadres de coopération de pays (Sénégal, Sainte-Hélène, Paraguay)
(DP/2004/44)

Projet de descriptif du programme de pays pour Maurice (DP/DCP/MUS/1)

Projet de descriptif du programme de pays pour la République populaire
démocratique de Corée (DP/DCP/PRK)

Projet de descriptif du programme de pays pour la République de Corée
(DP/DCP/KOR/1)

Projet de descriptif du programme de pays pour le Guatemala (DP/DCP/GTM/1)

Point 6

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Le rapport d'activité du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets est présenté au Conseil d'administration en application de la décision 2004/15 du Conseil. Il contient des projections du niveau d'activité du Bureau en 2004 et au-delà, décrit des initiatives visant à surmonter les obstacles pouvant empêcher l'accroissement et la diversification des activités et fournit des informations actualisées sur la gestion du changement.

Documentation :

Rapport d'activité du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (DP/2004/45)

Point 10

Fonds d'équipement des Nations Unies

Le rapport d'activité sur les options concernant un modèle de plan d'action pour le Fonds d'équipement est présenté au Conseil d'administration en application de sa décision 2004/13. Ce document décrit différentes solutions pouvant être retenues pour offrir un créneau stratégique et un modèle de plan d'action au Fonds d'équipement, leurs incidences sur la programmation, les modalités de financement, et contient une évaluation des possibilités et des risques et une analyse des perspectives de succès de chacune de ces options. Ce document est le fruit d'étroites consultations avec les principaux partenaires et parties intéressées.

Le Conseil d'administration est prié d'analyser les progrès réalisés jusqu'ici et d'indiquer au Fonds d'équipement l'option ou les options à examiner plus en détail dans la perspective de leur mise en œuvre.

Documentation :

Rapport d'activité du Fonds d'équipement des Nations Unies (DP/2004/46)

Point 11

Les femmes au PNUD

Le rapport présenté au titre de ce point de l'ordre du jour en application de la décision 2004/21 du Conseil d'administration fournit des informations

complémentaires sur le plan d'action commun PNUD-UNIFEM en ce qui concerne l'intégration de la dimension femmes à l'intérieur du PNUD. Le plan d'action commun (DP/2004/31) a été élaboré pour définir les moyens de renforcer les progrès visant à assurer l'égalité des sexes dans le cadre des objectifs qui se recoupent dans chaque plan de financement pluriannuel du Programme.

Documentation :

Informations complémentaires sur le plan d'action commun PNUD-UNIFEM (DP/2004/47)

Débat consacré au FNUAP

Point 7

Questions financières, budgétaires et administratives

Dans le cadre de l'examen de ce point, le Conseil d'administration sera saisi d'un document intitulé « Mesures supplémentaires de sécurité nécessaires pour protéger le personnel et les locaux du FNUAP dans le monde entier ». Ce document contient une proposition de la Directrice exécutive, dans laquelle le Conseil d'administration est invité à lui déléguer pour 2004-2005 des pouvoirs exceptionnels lui permettant de disposer d'un budget additionnel de 4 % au maximum du budget d'appui biennal brut approuvé pour 2004-2005, qui s'établit à 169,6 millions de dollars, destiné à des mesures de sécurité d'un coût maximum de 6,8 millions de dollars. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision souscrivant à la proposition de la Directrice exécutive. Les éléments d'une décision sont présentés dans le document.

Le Conseil d'administration sera également saisi du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les mesures supplémentaires de sécurité nécessaires pour protéger le personnel et les locaux du FNUAP dans le monde entier. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport.

En outre, le Conseil d'administration sera saisi de l'examen annuel de la situation financière, 2003, qui porte à sa connaissance, en la résumant, la situation financière du FNUAP en 2003, et dans le texte et les tableaux duquel des données financières concernant 2002 ont été incorporées à des fins de comparaison.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte du rapport, et déclarer que le versement accru, prévisible et ponctuel des contributions est essentiel pour assurer que le Fonds dispose en permanence de liquidités et faciliter l'application continue des programmes.

Documentation :

Mesures supplémentaires de sécurité nécessaires pour protéger le personnel et les locaux du FNUAP dans le monde entier (DP/FPA/2004/14)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les mesures supplémentaires de sécurité nécessaires pour protéger le personnel et les locaux du FNUAP dans le monde entier (DP/FPA/2004/17)

Examen annuel de la situation financière, 2003 (DP/FPA/2004/15)

Point 8

Programmes de pays et questions connexes

Dans le cadre de l'examen de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du projet de descriptif du programme de pays pour le Guatemala.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte du projet de descriptif du programme de pays pour le Guatemala.

Documentation :

Projet de descriptif du programme de pays pour le Guatemala (DP/FPA/DCP/GTM/5)

Point 9

Programme consultatif technique

Dans le cadre de l'examen de ce point, le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport présenté comme suite à sa décision 2002/3, dans laquelle il a prié le FNUAP de lui présenter à sa seconde session ordinaire un examen à mi-parcours du Programme consultatif technique.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de ce rapport.

Documentation :

Rapport sur un examen à mi-parcours du Programme consultatif technique (DP/FPA/2004/16)

Débat consacré au PNUD et au FNUAP

Point 12

Audit et contrôle internes

Dans le cadre de l'examen de ce point, le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport commun du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, établi comme suite à sa décision 2004/17. Dans cette décision, le Conseil a prié ces trois organismes d'élaborer un cadre pour le règlement des problèmes évoqués dans les rapports sur l'audit et le contrôle internes, qui lui ont été présentés à sa session annuelle de 2004 (DP/2004/27, DP/FPA/2004/6 et DP/2004/28) et de lui faire rapport à ce sujet à sa deuxième session ordinaire de 2004. Le rapport commun décrit les pratiques actuellement suivies dans ces trois organismes pour assurer l'application des recommandations d'audit et propose un cadre pour régler en particulier les problèmes qui se posent dans ces organismes à l'échelle mondiale.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte du rapport commun et communiquer à son tour ses observations sur le projet de cadre.

Documentation :

Projet de cadre pour le règlement des problèmes évoqués dans les rapports d'audit interne (DP/2004/CRP.8, DP/FPA/2004/CRP.5)

Point 13
Questions diverses

Plan de travail provisoire
Conseil d'administration du PNUD/FNUAP
Deuxième session ordinaire de 2004 (20-24 septembre 2004, New York)

<i>Jour/date</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
Lundi 20 septembre		
10 heures-13 heures	1	Questions d'organisation – Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session – Approbation du rapport sur les travaux de la session annuelle de 2004 Débat consacré au FNUAP
	7	FNUAP : Questions financières, budgétaires et administratives – Examen de la situation financière, 2003 – Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) – Mesures supplémentaires de sécurité nécessaires pour protéger le personnel et les locaux du FNUAP dans le monde entier
15 heures-18 heures	7	FNUAP : Questions financières, budgétaires et administratives (suite)
Mardi 21 septembre		
10 heures-13 heures	8	FNUAP : Programmes de pays et questions connexes – Projets de descriptif de programme de pays
	9	Programme consultatif technique – Examen à mi-parcours du Programme consultatif technique
15 heures-18 heures		Débat consacré au PNUD
	2	PNUD : Questions financières, budgétaires et administratives – Examen annuel de la situation financière en 2003 – Informations concernant les dépenses engagées par les organismes des Nations Unies en 2003 au titre de la coopération technique – Rapport du Bureau des services d'achats interorganisations pour l'exercice biennal 2002-2003 – Rapport statistique du Bureau des services d'achats interorganisations
Mercredi 22 septembre		
10 heures-13 heures	2	PNUD : Questions financières, budgétaires et administratives (<i>suite</i>)

<i>Jour/date</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
		– Rapports du PNUD et du CCQAB sur la gestion stratégique des coûts et les incidences sur le recouvrement des coûts
	3	Coopération Sud-Sud
15 heures-16 heures		– Troisième cadre de coopération pour la coopération Sud-Sud Exposé de l'Administrateur du PNUD et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sur le partenariat PNUD-ONUDI
16 heures-18 heures	4	PNUD : Évaluation
		– Rapport annuel de l'Administrateur sur les activités d'évaluation – Évaluation du deuxième cadre de coopération mondiale et réponse de l'administration au sujet de l'évaluation
Jeudi 23 septembre		
10 heures-midi	6	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
		– Rapport d'activité (suite donnée à la décision 2004/15)
Midi-13 heures		Débat consacré au PNUD et au FNUAP
	12	Audit et contrôle internes
		– Plan de suivi des rapports sur l'audit et le contrôle internes du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS (suite donnée à la décision 2004/17)
15 heures-17 heures	10	Fonds d'équipement des Nations Unies
		– Rapport d'activité (suite donnée à la décision 2004/13)
17 heures-18 heures	11	Les femmes au PNUD
		– Informations complémentaires sur le plan d'action commun PNUD/UNIFEM (suite donnée à la décision 2004/21)
Vendredi 24 septembre		
10 heures-13 heures	5	PNUD : Programmes de pays et questions connexes
		– Note de l'Administrateur sur l'assistance à la Somalie – Projets de descriptif de programme de pays – Prorogation des cadres de coopération de pays – Rapport oral sur l'assistance du PNUD au Myanmar
15 heures-16 heures		Présentation d'un modèle pour les rapports futurs sur les plans de financement pluriannuels
16 heures-18 heures	13	Questions diverses
		Décisions en suspens

<i>Jour/date</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
	1	Questions d'organisation
		– Projet de plan de travail pour 2005
		– Plan de travail provisoire de la première session ordinaire de 2005
